

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : HUVACILLIN 697 MG/G POUDRE POUR ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON POUR POULETS ET PORCS,

Poudre pour administration dans l'eau de boisson

Titulaire : HUVEPHARMA

Composition : Amoxicilline trihydratée 800 mg - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7753828 6/2022

Date de décision : 21/06/2022